

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 05/07/2016

Date de la convocation:
28/06/2016
Date d'affichage:
29/06/2016

L' an 2016 et le 5 Juillet à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 23

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : M. SCHERTZ Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DESCHLER Annie à M. NICASTRO Gérard, MM : SCHLOSSER Charles à M. ISEL Roger, SITTER Pierrot à Mme ROTH Marie-Louise, WERNERT Stéphane à M. PFEIFFER Dominique

Excusé(s) : Mmes : DUTEY Sylvie, HASENFRATZ Rachel, LEDIG Evelyne, MM : KAISER Francis, OTT Alexis, SUSS Charles, THALMANN Alfred

Secrétaire de séance :
M. MULLER Jean.

Réf : 098.2016
Vote : A la majorité
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Non

098.2016 : Commission cohésion sociale : modification de la composition de la commission : compléments à la délibération n°101.2014 et 118.2014.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n° 101.2014 du conseil communautaire du 02.06.2014 « Elus : création des commissions thématiques et transversales »,

Vu la délibération n° 118.2014 du conseil communautaire du 07.07.2014 « **Elus et commissions thématiques et transversales, composition : compléments à la délibération n°101.2014 du 02.06.2014** »,

Envoyé en préfecture le 08/07/2016

Affiché le

ID : 067-200013050-20160705-D_CC_098_2016-DE

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Alfred KREISS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **De compléter la composition de la commission thématique cohésion sociale, services à la famille et vie associative, sous l'autorité du 3^{ème} vice-président Alfred KREISS, comme suit :**

- HAAS Jean-Marie (Gunstett)
- CABIROL Mireille (Biblisheim)
- WEISS Damien (Durrenbach)
- DESCHLER Annie (Lembach)
- PETER Guillaume (Forstheim)
- WEISS Marie-Line (Eschbach)
- KLEIN Christelle (Oberdorf Spachbach)
- SCHAEFER Marc (Morsbronn)
- ZUGMEYER Danielle (Hegeney)
- KLEIN Christiane (Gunstett)
- MARAJO Nathalie (Woerth)
- WURTZ Fabienne (Walbourg)
- SCHOCH Cédric (Forstheim)
- JODER Eric (Eschbach)

Complété par :

- ROTH Marie Louise (Kutzenhausen)
- SOMMER Sébastien (Langensoultzbach)

Soit 17 membres.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 06/07/2016

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

